Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

Outre-Mer	
Pays de l'Union Postale, Un an	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —
Décaritem. non-limitrop. et Etrang.	port en sus

Prix des Annonces		
Annonces	la ligne	0.30
Réclames	—	0.60
Faits-divers	—	1.20
Chronique locale	—	3.50

Étrennes aux Expulsés

M. et Mme Delassus	10 00
Anonyme	10 »
Mlle Philippe	5 »
Mlle Lécroart	5 »
M. et Mme Pierre Scalbert	100 »
Mme Decoster-Verley	50 »
H. V.	1 »
Anonyme	1 »
Mlle Brunin	2 »
Anonyme	5 »

Paroles de Ministre

Il est un devoir qui est le même pour tous : c'est celui de mieux étudier le Religion, de manière à pouvoir aussi la mieux défendre.

Les connaissances intellectuelles sont partout en honneur : l'histoire, la philosophie, les mathématiques, les sciences naturelles, la géographie, les sciences exactes, maintes autres branches du savoir humain sont cultivées ; on en reconnaît l'importance ; on déclame qu'elles sont indispensables à quiconque veut occuper une place honorable dans la société ; mais quant à la Religion qui est la science de la vie et par là même la science des sciences, on apporte à la connaître une insouciance extrême.

Quelques-uns se croient suffisamment instruits sans l'avoir : « Ils ont, disent-ils, appris le catéchisme de première communiqué : que peut-on leur demander de plus ? » Ils perdent de vue que le catéchisme est bien oublié par eux et que, comme tout enseignement, il doit être entretenu ; qu'il renferme un exposé complet des vérités de la foi, mais qu'il ne construire pas un cours d'apologétique, et qu'ainsi à lui seul il ne peut leur fournir les armes indispensables.

On se figure parfois que le dogme réclame une adhésion aveugle. Grave erreur assurément ! L'esprit de l'homme est à même de se rendre compte des raisons qu'il a de croire et ce sont des raisons qu'il doit apprendre à connaître par l'étude et la réflexion ; sans elles, il vogue à la dérive.

Fortifié par ces connaissances indispensables, le chrétien sera mieux à même de faire honneur à ses convictions, de confondre ses détracteurs, de démasquer la faiblesse de leurs traits et de montrer enfin que la foi est souverainement raisonnable. Quelle occasions n'aura-t-il pas de remplir ce rôle du saint ! Soit qu'il recoure à des œuvres de longue haleine, soit, qu'empruntant les modes d'action les mieux appropriés aux exigences modernes, il préfère la brochure, la feuille volante, l'article de revue ou de journal, soit que, dans les tribunes ouvertes de toutes parts ou dans des discussions plus familières, il dissipe les erreurs courantes ou redresse les assertions aventurées qui, à bien les envisager, n'accusent que l'ignorance de leurs colporteurs !

Inutile de dire que ces paroles ne sont pas d'un de nos ministres français. Elles sont de l'éminent ministre d'Etat belge, M. Ch. Woeste.

ECHOS

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Voici comment se sont répartis, samedi soir, les votes des députés du Nord.

Sur l'ordre du jour pur et simple (interpellation de MM. Lhopiteau et Vazeille sur la politique générale du gouvernement) :

Ont voté *pour* : MM. Barrois, Bonte, Cordon, Cochin, Dansette, Delaune, Groussau, Guillain, Lemire, Lozé, de Montalembert, Motte, Plichon.

Ont voté *contre* : MM. Bersez, Debève, Debièvre, Defontaine, Delory, Dron, Evrard Eliez, Lepez, Pasquel, Selle.

La Chambre a rejeté par 291 voix contre 277.

Sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Bienvenu-Martin et plusieurs de ses collègues.

Ont voté *pour* : MM. Bersez, Debève, Debièvre, Defontaine, Delory, Dron, Evrard Eliez, Lepez, Pasquel, Selle.

Ont voté *contre* : MM. Barrois, Bonte, Cordon, Cochin, Dansette, Delaune, Groussau, Guillain, Lemire, Lozé, de Montalembert, Motte, Plichon.

La Chambre a adopté par 289 voix contre 281.

Dans le scrutin sur le premier paragraphe de l'ordre du jour Bienvenu-Martin, ainsi conçu : « La Chambre, approuvant les déclarations... ».

Ont voté *contre* : MM. Barrois, Bonte, Cordon, Cochin, Dansette, Delaune, Groussau, Guillain, Lemire, Lozé, de Montalembert, Motte, Plichon.

La Chambre a adopté la première partie de l'ordre du jour par 287 voix contre 281.

Sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. Bienvenu-Martin, les votes sont les mêmes que dans le scrutin précédent.

La Chambre a adopté par 289 voix contre 279.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Le tableau de rectifications et la liste générale électorale sont déposés au Secrétariat de la Mairie et seront communiqués à tout requérant.

Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours, à partir du 15 janvier, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

NOUVELLES MILITAIRES

Ecole supérieure de guerre

Voici la liste des officiers du 1er corps d'armée qui ont été autorisés à se présenter aux examens pour l'admission à l'Ecole de guerre en 1905 :

MM. Waldor, lieutenant au 1er régiment d'infanterie ; Adam, Gameau, Riquier, lieutenants au 33e ; Bizard, Poncelet Dauthuille, Courtin, Desvatteaux, lieutenants au 43e ; Meslé, Desjardin, capitaines au 84e ; Ballerin, lieutenant au 110e ; Lagrue, capitaine au 127e ; Moreau, capitaine ; Fievet, lieutenant au 145e ; Cordebas, Courtes, Mertle, lieutenants au 16e bataillon de chasseurs à pieds ; de Joybert, capitaine au 21e dragons ; Felizon, lieutenant au 15e d'artillerie ; Coquelet-Orden, capitaines au 3e génie.

Ecole de Versailles

Dans la division du trait, les sous-officiers dont les noms suivent ont été reconnus admissibles aux épreuves orales du concours d'admission :

1° Candidats admissibles antérieurement : M. Janvier, du 15e régiment d'artillerie ;

2° Candidats admissibles au dernier concours : M. Aguerre, du 3e génie.

MÉRITE AGRICOLE

Nous avons donné dimanche, un certain nombre de promotions ou nominations dans le Mérite agricole ; quelques noms ayant été mal orthographiés et de nouvelles décorations ayant été publiées depuis, nous donnons aujourd'hui la liste complète :

Commandeur. — M. Narcisse Delattre, pépiniériste et agriculteur à Lompret.

Officiers : MM. Daveine, maire de Saint-Amand ; Victor Germe, cultivateur à Ramillies ; Edm. Janssoe, ancien agriculteur à Coudekerque-Branche ; Alph. Pécheux, maire de Bavay ; Faidonie Teodelier, jardinier-horticulteur au Cateau ; Henri Warein, constructeur de chaudronnerie agricole industrielle à Lille.

Chevaliers. — MM. Louis Baratte-Godin, agriculteur, Mons-en-Pevèle ; Augustin Boutique, à Bousi ; Broquet, agriculteur, maire de Thun-Saint-Amand ; Victor Cabarez, agriculteur à Crespin ; Léon Crépin, agriculteur à Anneux ; Paul Deflandre, agriculteur à Orchies ; Anatole Delecourt, agriculteur à Verlinghem (Le Corbeau) ; Elysée Derendre, agriculteur à Millam ; Edmond Dumont, cultivateur à La Sentinelle ; J. B. Dumont, agriculteur à Lomme ; Francis Godefroy, conseiller de préfecture à Lille ; Arth. Guilmain, président de la Société d'horticulture de Cambrai ; Holaind-Hennequin, trésorier de la Société d'horticulture de Valenciennes ; Victor Hornez, agriculteur à St-Saulve.

Edouard Lecouste, marchand d'engrais à Beaucamps ; Achille Leroy, cultivateur à Attrechicourt ; Florimond Lutun, agriculteur à Frelinghien ; Lucien Mattez, agriculteur-distillateur, fabricant de sucres à Solesmes ; Charles Mathu, constructeur de machines agricoles à Thiantères-sur-Hon ; Olivier Noveau, agriculteur à Ramousies ; Félix Paillheret, professeur à l'Ecole des industries agricoles de Douai ; J.-B. Pamelle, cultivateur à Awoingt ; Etienne Paul, directeur du Crédit mutuel agricole du canton de Bouchain ; Charles Pichon, agriculteur à Maing ; Alexandre Potié, agriculteur à Haubourdin ; Alfred Tournais, propriétaire à St-Amand ; Frédéric Trannin, agriculteur à Courchelettes.

MÉDAILLE D'HONNEUR AGRICOLE

A l'occasion du 1er janvier, la médaille d'honneur agricole est conférée aux métayers, métayères, ouvriers et ouvrières agricoles ci-après désignés :

MM. Laurent Arnoults, chez M. Mourmont-Vandewalle à Esquelbecq ; Eug. Salingue, chez M. Cossart, St-Pierrebrouck ; Louis Devaux, chez M. Lobry-Dilly à Villers-Plouich ; Adolphe Laignel et Henri Leroy, chez M. Delattre, à Herlies ; Henri Lateu, chez MM. Marquillié, à Prémesques ; Gustave Casy, Louis Paris, Henri Paris, Gustave Pommery, chez M. Dufraine, à Noyelles-sur-Escaut ; Charles Richard, chez M. Guisnet, Noyelles-sur-Escaut ; Emile Avez, chez M. Fevier, Ecoevelin ; Ch. Delsertille, chez M. Woestelandt, Lederzeele ; Charles Bécue, chez M. Sénéchal, Merville.

François Hecquet, chez Mme veuve Motte Delhaye, Bavel ; Paul Ovelaque, chez M. Rosn à Sequedin ; Constant Vandewalle, chez M. Dupont, Staple ; Jules Meuleier, chez M. Divry, Obain ; Lévin Degraeve, chez Mme veuve Degraeve, Hazebrouck ; Jules Dubar, chez MM. Delétrez, Orchies ; Jules Lefebvre, chez Mme veuve de Saint-Philibert à Cuinay ; Henri Liagre, garde de la société des chasseurs de Faches-Thumesnil ; Charles Verheyde, chez Mme veuve Vandeele, Quaedypre ; Henri Coudevylle, chez Mlle Vermersch, Quaepypre.

MÉDAILLES D'HONNEUR

Le *Journal officiel* du lundi 16 janvier publie une longue liste de médailles d'honneur accordées à des ouvriers et employés par le ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes.

Voici les noms des médaillés de Lille :

M. Henri Accart, employé de la Maison Basquin ;

MM. Amand Biesbrouck, chaudronnier, à la Compagnie de Fives Lille ; Auguste Blanquart, homme de four à la manufacture des produits chimiques du Nord ; Henry Brisy, magasinier de la maison Vreu et Cie ;

MM. Louis Caby, fecteur à la Compagnie du Nord à Fives ; Louis Caillieu, ouvrier dans la maison Steenman ; Edouard Canlers, conducteur dans la maison Fontaine-Flement et Cie ; Mlle Marie Cherlet employée dans la maison Larcebe ; MM. Prosper Cornil, lustreur dans la maison Pouillier ; Cyprien Cruvelle, ouvrier dans la maison Martine ;

MM. Louis David, contremaître dans la maison Le Bigot frères ; Henri Debruyne, employé dans la maison Bernard ; Jean Defrise, directeur dans la maison Le Bien ; Urbain Delrue, voyageur de la maison Delforge ; Henri Deroubaix, contremaître dans la maison Pouillier ; François Descamps, camionneur dans la maison Leleu-Piedeleve ; Henri Decarpentries, caissier dans la maison Lereoult ; Gustave Deveaux, bobineur dans la maison Descamps ; Florentin Dompsin, voyageur de la maison Millerd ; Gustave Dubamel, régleur dans la maison Le Bigot.

Mme Merthe Farse, mécanicienne à la Belle-Jardinière ; MM. Charles Huez, teinturier dans la maison Descat ; Jean Hoffmann, contrôleur à la Compagnie du Nord ; Mme Hoppe, née Dezodt, peigneuse dans la maison Fontaine.

MM. Jean-Baptiste Kerteux, employé à la Compagnie du Nord à Fives-Lille ; Henri Legache, inspecteur à l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur ; Léandre Lambert, tisseur dans la maison Courmont ; Ernest Leclercq, apprêteur dans la maison Descat-Leleu ; Fortuné Lemaire, apprêteur dans le maison Vreu ; Alfred Leplat, expéditionnaire à la Compagnie du Nord ; Julien Leplat, garde-frein à la Compagnie du Nord ; Désiré Liénard, manœuvre à la Compagnie du Nord ; Pierre Lodieu, camionneur dans le maison Bigotte ;

MM. Florimond Monnier, ouvrier dans la maison Geydet ; Arthur Philippo, fileur maison Pouillier ; François Roggeman, homme de peine, maison Kuhlmann ; Charles Sonneville, conducteur de machines, maison Le Bien et fils ; Mme Sophie Thibaut, bambrocheuse, maison, Merveille frères ;

MM. François Venden Boch, contremaître maison Faucheur ; Julien et Pierre Vanbeule coupeurs à la Belle-Jardinière ; Léonard Verscheave, peintre à la Compagnie Fives-Lille ; François Wertel, contremaître, maison Fontaine-Flament.

GAZETTE du JOUR

— Un nouveau coup bien douloureux vient de frapper la famille de la *Croix du Nord*. Notre collaborateur et ami, M. l'abbé Lefebvre, a perdu, hier, son vénérable père, **M. Jules Lefebvre**, décédé à **CAGNONCLE**, muni des sacrements de l'Eglise.

Le regretté défunt était âgé de 73 ans. C'est le premier janvier qu'il a ressenti la première atteinte du mal qui vient de l'enlever. Depuis lors, une amélioration notable avait fait renaître les espérances des siens, mais la Providence avait décidé que l'heure de la récompense avait sonné pour ce chrétien de vieille souche, pour cet homme de foi et de vertus antiques dont la pleine existence a été toute de labeur et de mérites.

En recommandant à nos pieux lecteurs l'âme du vénéré défunt, nous offrons à notre ami, à sa respectable mère et à sa digne famille, l'assurance émue de nos profondes sympathies.

On annonce la mort :

— A **LILLE**, de **Madame veuve Fr. Crépin**, propriétaire, décédée le 14 janvier 1905, à l'âge de 84 ans, munie des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Le service funèbre aura lieu aujourd'hui, mardi, à dix heures, en l'église Notre-Dame de Consolation, à Vauban.

— Hier lundi, à onze heures, en l'église Saint-Etienne, à **LILLE**, ont eu lieu les funérailles de **M. Florent Boudnel**, ancien conseiller général du canton de Quesnoy-sur-Deûle, ancien conseiller municipal de Lille.

Le 43e mobilisé, où le défunt avait été lieutenant, était représenté par une délégation avec son drapeau.

M. Raoul Boudnel, fils du défunt, conduisait le deuil, accompagné de M. A. Potié, sénateur, maire d'Haubourdin.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Tribourdeaux, G. Potié, Pasquesoone, V. Cousin, C. Berquart, O. Petit.

Dans l'assistance se trouvaient : MM. Bonte, Barrois, députés ; Dacchiu, Scrive, Ghestem, conseillers généraux ; Guilbaut, conseiller d'arrondissement ; Delesalle, maire de Lille ; Duburcq, adjoint, et de nombreux conseillers municipaux ; M. Dassonville, président du tribunal civil.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'Est. Plusieurs discours ont été prononcés.

— Samedi matin, à neuf heures, ont eu lieu, en l'église de **PROVIN**, les funérailles de **M. Pierre-Antoine Dugardin**, garde-champêtre, décédé, il y a quelques jours, à l'âge de soixante et onze ans. Dans l'assistance, très nombreuse, on remarquait le plupart des gardes-champêtres du canton.

Au cimetière, M. Emile Demagneux, adjoint, remplaçant le maire empêché, a retracé la vie du défunt. Quelques mots d'adieu ont aussi été prononcés par un des gardes-champêtres du canton.

— Les funérailles de **Mme Fidon**, dont nous avons annoncé hier la mort, seront célébrées *mercredi, à 10 heures*, et non aujourd'hui, à 11 heures, comme nous l'a fait dire une indication erronée.

— Samedi dernier, a été célébré, à 10 h., en l'église d'**HESTRUD**, devant une assistance nombreuse et distinguée, le mariage de **M. Albert Binet**, petit-fils de **M. Raux**, président de la Fabrique, avec **Mlle Alice Descampe**. MM. A. Martet et Jules Bieot étaient témoins.

M. l'abbé Debailleux, curé d'Hestrud, a reçu le consentement des époux, après leur avoir adressé une touchante allocution.

A la fin de la messe, M. Huart, a chanté l'un des plus beaux morceaux de son répertoire.

— Nous apprenons les fiançailles de **M. Joseph Debusschère**, fils de Mme Debusschère-Lancelle, de Bailleul, imprimeur à Boulogne-s.-Mer, avec **Mlle Alice Battez**, de Boulogne-sur-Mer.

PROPOS D'UN ROUBAISIEN

La crise de la « Paix »

Dimanche, avait lieu à la *Paix* un Congrès régional des coopératives socialistes. On sait quel est le but de ces coopératives : simplement fournir des fonds aux meneurs pour les luttes électorales. On prélève un tant pour cent sur les affaires de la coopérative et au détriment des coopérateurs naïfs et gogos, et le tour est joué.

De cette façon, le parti collectiviste possède le « trésor de guerre » duet Guesde avouait l'existence un jour, à Roubaix.

Les dernières grèves électorales ont fait le vide dans la caisse de la *Paix* qui subit une crise en ce moment.

Le citoyen Delory ne l'a pas caché dimanche.

Ayant élevé à grands frais, dit-il, sans un sou d'avance, de coûteuses installations, notamment l'annexe d'épicerie, il est arrivé que les capitalistes qui avaient promis de faire les fonds, n'ont pas tenu leurs promesses quand les bâtiments ont été construits. Les établissements de crédit, auxquels on s'est adressé, ont fait également la sourde oreille et vella la *Paix* dans une fâcheuse situation. Comment sortir de cette impasse ?

Le citoyen Delory répond qu'il faudra, comme le coopérative l'*Union* l'a fait, trouver des prêteurs parmi les sociétaires. On trouvera ainsi les fonds nécessaires soit sous forme d'obligations à émettre, soit par des retenues prélevées sur les bénéfices.

Quoi qu'il en soit, a ajouté le conférencier, il ne faut pas perdre de vue une chose : **si la coopérative n'avait plus pour but de fournir des ressources au parti socialiste, il serait de devoir des coopérateurs de la détruire.**

Ces aveux sont dénués de tout artifice. Ils sont à rapprocher d'un article publié par le Conseil d'administration de la *Paix*, dans le dernier numéro du *Travailleur*, et dont voici un extrait :

Le 7 décembre 1902, convoqués à l'Assemblée générale extraordinaire, vous (les coopérateurs) autorisiez le Conseil d'administration à faire construire de nouveaux bâtiments nécessités par le développement de la Coopérative et à emprunter la somme de 100.000 francs jugée indispensable pour l'agrandissement de nos immeubles et l'utilisation d'une machine à vapeur.

Pendant un an et demi, nous avons été en relations avec de nombreuses personnes pour trouver un prêteur, et bien que nos recherches fussent longues et patientes, elles restèrent infructueuses. Longuement nous avons expliqué, aux nombreux coopérateurs qui ont assisté à la dernière assemblée générale, les raisons pour lesquelles nous n'avons pas abouti.

C'est la même plainte sur un autre air.

Cependant le Conseil d'administration dit qu'il a trouvé un moyen financier de conjurer la crise. Et voici comment il l'expose :

Les comptes seront arrêtés, *pour une seule fois*, au bout de trois mois, et les bénéfices de ce trimestre seront partagés quatre mois après.

Ainsi, le semestre dernier a fini le 8 novembre 1904, le 7 novembre commençait un nouvel exercice qui comprendra trois mois, il se terminera donc au début de février 1905. Les bénéfices réalisés pendant ce trimestre seront distribués quatre mois plus tard, c'est-à-dire en juin. A ce trimestre succédera un semestre qui commencant en février 1905, finira en août, et les bénéfices seront distribués quatre mois après, c'est-à-dire en décembre. Il en sera de même pour tous les arrêts de comptes et des dates de partage, quatre mois les sépareront.

Moralité : La *Paix* — c'est-à-dire l'instrument de guerre sociale de Roubaix — est bien malade. Il n'y a pas de quoi nous attrister.

LE HUTIN.

Université catholique

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Conférences pour les jeunes filles

Rue de l'Orphéon, 20

Mardi 19 janvier 1905, Conférence par M. le chanoine Loofen. — Littérature allemande : *Les origines, l'épopée, les Minnesinger lyriques et héroïques. La geste du Renart.*

LILLE

17 janvier 1858. — Un *Te Deum* est célébré dans l'église Saint-Maurice pour remercier Dieu d'avoir préservé les jours de l'Empereur, lors de l'attentat d'Orsini.

L'Incident Avon-Debierre

L'instruction est close. L'affaire viendra à l'audience du vendredi 3 février prochain.

Le défenseur de M. Avon est Me Chenu, du barreau de Paris.

M. le docteur Debierre, partie civile au débat, sera assisté par Me Paris, également de Paris.

L'affaire de fraude en automobile

Nos lecteurs se souviennent que le 28 décembre dernier des douaniers surprenaient à Roncq des fraudeurs pratiquant leur commerce sur une grande échelle, puisqu'ils étaient en automobile.

Ces voyageurs réussirent à se sauver, mais l'automobile resta en panne. Elle contenait pour plus de 3 000 fr. de tabacs et d'allumettes.

Lundi soir, Louis Blin, 33 ans, demeurant à Lille, rue de Fives, appelé au Palais comme témoin, a été arrêté.

Le Conseil municipal se réunira le vendredi 20 janvier. Voici l'ordre du jour :

Ecole Maisoe, rue Princesse : Bail, renouvellement. — Maison rue d'Armentières n° 3 : Location. — Rue Jeanne-Maillotte : Location de terrain. — Autorisations d'ester : Services municipaux. — Soutiens de famille. — Bâtiments communaux : Assurances immeuble rue Jean-Sans-Peur. — Assurances : Règlement de sinistre, école maternelle rue Philippe-de-Comines ; école Franklin. — Ouverture de rue à Fives : Achat, M. Tertur. — Vente de terrain rue Gombert : Angle de la place de Béthune. — Réception de matériel.

Rue Malerberbes : Classement. — Rue Ratisbonne Alignement, M. Pary. — Emprises dans diverses rues — Emprise, rue de Flandre, 56. — Emprise : Grue, quai Vauban ; Compagnie des Tramways ; Annulation de redevance. — Don au Musée. — Bureau de Bienfaisance : Aliénation de terrain — Hospices : Main-levée d'hypothèque. — Hospices : Budget de 1905. — Chauffoirs publics : Règlement de dépenses. — Faubourg des Postes : Postes de police ; Postes de pompiers : Dispensaire du bureau de Bienfaisance.

Mont-de-Piété, fondation Masurel : Budget pour 1905. — Octroi : Emploi en gratifications aux employés de la portion des saisies et amendes ; Insuffisance de crédit 1904. — Fiacres : Côtes irrécouvrables ; admission en non valeur ; crédit supplémentaire ; vote spécial. — Insignes : Injonction de la Cour des Comptes. — Laboratoire municipal : Abonnement. — Distribution d'eau : Tarif réduit. — Bureau municipal d'hygiène : Désinfection ; traité. — Institut Pasteur : Renouvellement de traité.

Rue Nationale : Améliorations de l'éclairage ; convention. — Sapeurs-pompiers : Caisse de secours. — Sapeurs-pompiers : Indemnité Delplace. — Services municipaux : Marchés de gré à gré. — Caisse des retraites : Versements arriérés. — Ouvriers âgés : Pensions et indemnités. — Services municipaux : Indemnité de départ. — Services municipaux : Secours et indemnités.

La Société Industrielle du Nord de la France tiendra sa séance solennelle, pour la distribution des récompenses, le dimanche 28 janvier, dans le grande salle des fêtes de son hôtel, 110, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

La distribution des prix sera précédée d'une conférence de M. le capitaine G. Ferrié, attaché à l'Etablissement central du matériel et de la télégraphie militaire.

Cette conférence aura pour sujet : *La Télégraphie sans fil.*

Les portes seront ouvertes à deux heures et fermées à trois heures précises.

Arrestation de voleurs. — Lundi matin vers 8 heures, l'agent de sûreté Vandekerkove rencontrait deux individus porteurs d'un sac contenant du zinc.

Les deux bonhommes, bien connus de la police, furent conduits au poste où ils reconnurent avoir dérobé le zinc dans une maison en construction de la rue du Béguinage.

Les deux voleurs, Eugène Bundo, 20 ans et Gustave Van Dyck, ont été envoyés au Parquet.

Un pick-pocket, place Vancoeckelberg, a enlevé le portemonnaie d'une fillette, Louise Gabet, 9 ans, demeurant rue de Ronchin.

Encore un escroc. — La sûreté a arrêté lundi matin un dunkerquois, Jules Devulder, 23 ans.

Cet individu était recherché pour escroquerie : sous un faux nom il s'était fait livrer des violons chez M. Génovèse, des chemises dans un magasin de la place Saint-Martin, et des sautiers chez un marchand de la rue Faidherbe.

Le drame de la rue du Magasin. — M. le docteur Duthilleul, chargé de l'examen mental de Lequieu, vient de déposer son rapport. Une ordonnance de non-lieu a été rendue et Lequieu sera interné dans un asile d'aliénés.

Vol. — Pendant l'absence des époux Hoddon, 10, rue des Rogations, un voleur a pénétré dans leur domicile et a dérobé 75 fr. déposés dans une armoire.

Chute. — Lundi, après-midi, un ouvrier couvreur, François Cleuse, 19 ans, qui travaillait à la cité Philantropique, est tombé d'une hauteur de 2 m. 50 et s'est fait de graves contusions à la tête.

Etat-Civil de Lille.

Nous recommandons le Baptême **Thomas Ste**, supérieur à tous, 5, rue de Fives, LILLE

Du 15 janvier

Naissances. — Hunez Charles, cour Bazin, 3. — Letellier Henri, rue des Huiles, 177 — Delesalle Marcel, rue Balzac, 100. — Laporte Jeanne, rue de Wazemmes, 59. — Rousseau Arthur, cité St-Gilles, 2.

Décès. — Denise Vrau, 4 mois, rue Fontenoy, 66. — Julien Laporte, 3 mois, rue du Faisan. — François Vangrootenbruel, 68 ans, veuf de Rosalie Vampeteghem, rue Gosselin, 14. — J.-B. Thelle, 66 ans, époux de Florine Lagersie, rue St-Druon, 33. — Gaston Cochez, 1 mois, rue Abélard, 2. — Léon Burez, 22 mois, rue de Jemmepes, 30. — Georges Beve, 8 jours, rue Malus, 12 bis. — Amélie Lauwyck, 80 ans, célibataire, boulevard Victor-Hugo, 199 bis. — J.-B. Meese, 69 ans, avenue de Bretagne, 65. — Paul Soulier, 8 mois, boulevard des Ecoles, 68.

16 janvier

Naissances. — Vennerum Raymonde, rue de l'Arbrisseau, cité Sainte-Madeleine, 2. — Demayer Marguerite, rue Saint-Eloi, cour Gossart, 11. — Deloenette Cécile, boulevard du Maréchal-Vaillant, 2. — Hesse Madeleine, rue Faidherbe, 1. — Leclercq Julien, rue au Vent, 6. — Martin Rosa, rue des Robleds, 35. — Hernu Julia, rue Rubens, 17. — Fecomprez Raymond, rue d'Abouklir, cour Melfait, 22. — Rochart Gaston, rue Colbert, 180. — Van den Taepee, Berthe, rue de la Halle, 19. — Vaebuisse Gabrielle, boulevard de Strasbourg, 51. — Bintein Jules, rue de Paris, 205.

Flamend Abel, rue du Commerce, 16. — Philippe Robert, rue des Postes, 171. — Gervois Maria, rue de l'Alcazar, 1. — Heenebert Léon, avenue de Dunkerque, 100. — Duvivier Suzanne, rue Neuve-des-Meuniers, cour Couloe, 5. — Vaeryckenghem Berthe, rue des Postes, 248. — Goolet Madeleine, rue des Stations, 121. — Depière Roger, avenue de Dunkerque, 121. — Veeganbeck Suzanne, rue Baudin, 6. — Vander Kluysen Arthur, rue de la Digue, cour du Prévost, 3.

Décès. — Buns Simonne, 1 mois 1/2, rue de Paris, 271. — Heenebert Richard, 19 mois, cité Dewez, 3. — Debaillieux Augustin, 83 ans, époux de Sophie Lelong, rue Bourignon, 5. — Desoubaix François, 2 mois 1/2, rue Destrilleurs, 15. — Bia Lucie, 2 ans 1/2, rue de Béthune, 18. — Delforterie Ernest, 35 ans, époux de Rosine Lemaire, boulevard du Maréchal-Vaillant, 4. — Vaillant Marie, 58 ans, veuve de Jean-Baptiste Cartoe, boulevard Victor-Hugo 51. — Stricaene Albert, 54 ans, veuf de Marie Bachelet, rue Cabaeie. — De Lens François, 10 ans, rue des Postes, 248. — Jamart Emile, 61 ans, époux de Marie Tilmi, rue Molliet, 20. — Lebrun Joseph, 68 ans, célibataire, cour de la Barre, 7. — Debaisieux François, 78 ans, époux de Augustine Hednebelle, rue Neuve-des-Meuniers, 4.

Veu Daele Maurice, 18 mois, rue N.-D.-de-Récouvrance, 14. — Rogen Charles, 7 mois, cour Poitier, 5. — Delsenelle Romain, 1 an 1/2, rue de Juliers, 133. — Debergies Elysée, 71 ans, célibataire, rue André, 18. — Magry Prosper, 6 mois, cour Dujardin, 4. — Brouse Jules, 74 ans, époux de Marie Antoine, rue de la Monnaie, 39. — Dilin Charles, 74 ans, veuf Jeanne Boutiens, quai de la Basse-Deûle, 101. — Leefan Julien, 67 ans, époux de Clémence Dubois, quai de la Basse-Deûle, 104. — Carlier Nathalie, 45 ans, célibataire, rue de Flandre 59. — Ramoedt Cherles, 66 ans, veuf de Louise Bouesemeert, cité Fockeut, 5. — Gratte Guillaume, 7 mois, cour Vermeulen, 4. — Pau Marthe, 1 an 1/2, cour Béal, 23.

SAVON DU CONGO Blancheur de toilet *Victo-Vaissier*

LOMME. — Du 8 au 15 janvier. — Naissances. — Fry Blanche, Bourg, cour Dethis. — Ghestem Matilde, Fort Debout, cité Duchange. — Labyt Georges, Moet-à-camp, rue de Vingtième Siècle. — Jecquert Eugène, Boerg. — Trèves Germaine, Moet-à-Camp, rue Becker. — Blanquart Raymond, rue de la Miltrie. — Delaplerre Berthe, Marais, rue de l'Eglise. — Veeneglise Henri, Marais, rue Delaenoy. — Vae Haeckeu Emile, Moet-à-Camp, rue des Tanneliers. — Piancko Eléonore, Marais, cité Dewally. — Régnart Angèle, Marais, cour Dhalluin.

Décès. — Boone Gabrielle, 26 ans, 10 mois, ménagère, Moet-à-Camp, cité de la Providence.

Promesses de mariages. — Porreaux Henri, mecan. à Lomme, et Bayart Catherine, repasseuse, à Lomme. — Carrier Victor, timbreur à Lomme, et Venherre Louise, tisseuse, à Bailleul.

Mariage. — Thomas Alfred, 22 ans, laminoir, à Lomme, et Collet Marie, 18 ans, cousseuse, à Lomme.

ARMENTIÈRES AUX TRAVAILLEURS

Citoyens, nous devons soutenir nos Coopératives qui fournissent des balles aux militants. (Discours de Jules Guesde, à Armentières).

Le Grand Pontife du Collectivisme aurait pu ajouter : et des fonds aux camarades qui ayant du poil dans la main ont désenté l'atelier pour travailler au bonheur du peuple et veulent s'assurer contre les embûches désagréables que peut leur ménager le suffrage universel.

***

Les syndicats non politiques, indépendants et professionnels vivent pour l'ouvrier ; les syndicats politiques, vivent par l'ouvrier et de l'ouvrier.

***

Quand il n'y a plus de foin au râtelier, les ânes se battent.

C'est sans doute une des raisons pour lesquelles les guesdistes et les jaurésistes se battent à Armentières depuis la grève politique d'octobre 1903.

Hélas ! s'ils s'étaient rangé que leur galette !... Mais que de petits commerçants ont été à demi-ruinés, que de braves ouvriers forcés au chômage ont mangé les quelques sous qu'ils avaient à la Caisse d'épargne ou se sont mis dans les dettes pour bien longtemps pendant cette période de Terreur rouge.

Maudits soient les meneurs qui aiment le peuple comme le loup aime le mouton.

Jacques BONHOMME.

Expéditions de toiles. — Pendant la semaine du 7 au 14 janvier 1905, il a été expédié par la gare d'Armentières 180 000 K. de toiles, soit 26.000 K. de moins que la semaine précédente.

FEUILLETON N° 38

Cœurs de Héros

(Garcia Moreno et ses amis)

Par ROBERT DE ROBUR et PONS D'ORTODO

Une canonnade bien nourrie battait en enfilade les bois de manguiers bordant l'Estero Salado, à l'endroit même où débouchaient, les uns derrière les autres, les factassins et les artilleurs de Floréa. Ce fut sous une grêle de boulets, que le vieux général déploya dans la plaine son armée en bataille.

Tout était prêt ; les soldats de Quito n'attendaient plus que le signal de l'attaque. Garcia Moreno parcourut les rangs, puis s'arrêta devant le front des troupes.

D'une voix puissante qui fut entendue de tous :

— Soldats de la liberté, s'écrie-t-il, c'est aujourd'hui qu'il faut vaincre ou mourir pour la patrie. Devant vous la victoire et la gloire vous tendent les bras. Derrière la mort vous guette... la mort honteuse, lente et cruelle dans les marais empestés de l'Estero Salado. Donc pas de défaillance ! ... En avant !... Encore en avant !... Pour la patrie, toujours en avant !...

Mille cris enthousiastes de : « Vive l'Equateur ! » partent de toutes les poitrines et répondent à cette vibrante apostrophe.

Les clairons sonnent la charge. Les bataillons se précipitent à l'attaque, décidés à vaincre ou à mourir.

Massée sous la protection de ses batteries la garnison de Guayaquil les accueille par des feux de salves. Les balles sifflent de tous côtés. Les boulets s'abattent au milieu des rangs et causent de sinistres trouées. La terre éventrée rejaillit en débris sur les morts et les blessés.

L'artillerie de Garcia Moreno placée sur une petite éminence, riposte avec énergie. La voix formidable des canons éclate et roule avec fracas. Les sifflements des balles se croisent aigus...

Une fumée opaque s'élève et tend au-dessus des combattants comme un voile de deuil qui leur cache le ciel d'azur et le soleil radieux.

Rien n'arrête l'élan des soldats de Quito. Dans leurs rangs, les vides sont rapidement comblés. Peu à peu l'armée gagne du terrain.

Garcia Moreno, accompagné de Taillade et d'Olivarès, parcourt incessamment le champ de bataille. Il paie bravement de sa personne et s'expose intrépidement comme le dernier des soldats. Toujours aux endroits les plus dangereux, il encourage les combattants et donne des ordres d'une voix brève et puissante.

Devant son sang-froid, son regard enflammé et son geste impérieux, tous sentent leur courage grandir à la hauteur du danger. Le plus timide n'ose reculer.

Tout en allant et venant, Garcia Moreno console d'un mot les blessés. Souvent il s'arrête et tend à ceux qu'une soif ardente torture, le goulot d'une gourde qu'il porte suspendue en sautoir.

Taillade ne le quitte pas d'une semelle. Parfois, jugeant sa bravoure téméraire, il le supplie de moins s'exposer au danger... Mais c'est en vain qu'il l'exhorte à la prudence.

Cependant le général Florès surveille attentivement les phases de la bataille. Il fait prier Garcia Moreno de venir le rejoindre.

— L'infanterie de Franco commence à plier, lui dit-il. C'est le moment de charger à fond et de tenter d'enlever ses batteries.

— Soit ! Agissons sans tarder et donnez vos ordres.

La sonnerie stridente des clairons retentit. Les bataillons de Quito mettent la baïonnette au canon et s'élancent avec furie contre l'infanterie de Franco.

Celle-ci ne peut soutenir le choc. Elle se rejette en arrière sur les batteries de la ville dont elle masque le tir et paralyse l'action.

Les quiténiens excités profitent de cette circonstance. Sur les pas des fuyards, ils escaladent les retranchements, pénètrent dans les batteries et clouent les servants sur leurs pièces à coups de baïonnettes.

Les soldats de Franco abandonnent toute résistance, ils se retirent à la hâte dans la ville.

A quatre heures de l'après-midi la garnison tout entière est refoulée dans les rues de Guayaquil. Seuls les forts, couronnant les hauteurs qui dominent le pont, continuent à tirer sur les assaillants.

Les emporter et renverser leurs pièces est l'affaire de deux heures. Dès lors, la ville appartient aux troupes de Garcia Moreno.

Les rues de Guayaquil sont pleines de fuyards affolés